

Notice d'information préalable :
Hauts de France 2025
Du 17 au 25 mai 2025
Séjour FFR n° FR016054

Annexe 12

Comité départemental
Charente Maritime



Saintes, le 19 sept. 2024

Séjour dans les Hauts de France **du 17 au 25 mai 2025**

Organisation : Cantinau & Lavoix
Tél: 06 32 81 41 70 & 07 88 48 37 02

Le séjour est ouvert aux adhérents de Saintonge Aunis Randonnées, titulaires de la licence F.F.Randonnée 2024/2025 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés F.F.Randonnée.

Nombre de participants : 50

Date : Samedi 17 mai au dimanche 25 mai 2025.

Rendez vous le samedi 17 mai à 5h30 au parking covoiturage du Hyper U de Saintes, retour le 25 mai vers 19h.

Programme :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre: randonnées, visites guidées de sites.

Il se déroule dans les parcs régionaux de l'Avesnois et des Caps d'Opale.

Ce programme peut être modifié en cas de mauvaises conditions météorologiques.

J1: Départ de Saintes du parking de Super U en autocar pour Salèches 59218 à notre hébergement: La Ferme de St Humbert.

J2: Transfert en autocar pour Lille: Randonnée urbaine de 12 km env., pique-nique sorti du sac au parc de la citadelle. Transfert en autocar pour Roubaix, visite guidée du musée La Piscine. Retour à l'hébergement en car.

J3: Transfert en autocar vers Wallers Arenberg pour une randonnée de 10 km env. autour de la mare à Goriaux: les mythiques pavés du Nord, ancien terroir. Transfert vers Lewarde en autocar sur le site minier, pique-nique sorti du car puis visite guidée du site suivie d'une visite libre du site historique. Transfert vers l'hébergement en autocar via le village de Maroilles que nous visitons.

J4: Transfert en autocar vers Eppe Sauvage pour une randonnée de 20 km env. autour du lac Val Joly. Pique-nique sorti de l'autocar. Après la randonnée, transfert en autocar à l'hébergement.

J5: Départ en autocar vers la côte d'Opale. Randonnée de 3,5 km env. aux terrils d'Haillicourt, pique-nique sorti du car. Transfert vers Tardinghem pour visite de la Brasserie des 2 Caps puis départ pour Ambleteuse à notre hébergement: Village Vacances Le Cap d'Opale

J6: Transfert en autocar pour Cap Gris Nez: départ pour une randonnée de 17 km, pique-nique sorti du sac à Strouanne. Fin de la randonnée à Escalles puis transfert en autocar à l'hébergement.

J7: Randonnées au départ du Village Vacances (Pas d'autocar): 2 parcours 12km ou 19 km, pique-nique sorti du sac.

J8: Transfert en autocar vers Cassel pour une randonnée de 16 km env. Pique-nique sorti du car. Après la randonnée transfert en autocar vers l'hébergement.

J9: Départ pour Saintes, arrivée vers 19 h.

Hébergements:

La Ferme de St Humbert 59218 Salèches

Village Vacances Le Cap d'Opale 62164 Ambleteuse (Piscine & Thalasso).

Coût du séjour :

900 € à 910€ selon le nombre de participants qui comprend:

- L'hébergement en logement de 2 personnes (Draps fournis, **linge de toilette fourni seulement à Ambleteuse**), en demi-pension (vin compris au dîner) et pique-nique le midi.
- Les visites guidées par des guides professionnels.
- Le transport A/R de Saintes aux Hauts de France les transferts au départ et retour des randonnées.
- **Non compris** : pique-nique du midi le jour du départ, assurance annulation/rapatriement et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».
- A noter qu'au Village Vacances Le Cap d'Opale d'Ambleteuse il n'y a pas de possibilité de chambre particulière: il est proposé un logement co-single (2 chambres séparées avec sanitaires communs). **Pour tous renseignements, contacter les organisateurs.**

Pré-inscriptions :

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 1er octobre 2024, le bulletin ci dessous doit être remis ou envoyé aux organisateurs du séjour au plus tard le 20 octobre 2024.

Cette pré-inscription sera matérialisée par le règlement de 200 € (chèque à l'ordre de SAR ou par CB via Hello Asso) .

Le montant de la réservation sera affecté au règlement des acomptes.

Les pré-inscriptions sont validées par ordre d'arrivée, si leur nombre est supérieur à 50, une liste d'attente sera établie.

Assurances facultatives:

Possibilité de souscrire, en même temps que le dernier versement (Avant le 30 mars 2025), les assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin qui vous sera remis (Groupama, prix 37€/pers.).

Les règlements par carte bancaire via Hello Asso permettent de bénéficier d'une assurance annulation (Vérifier si votre carte bancaire a cette option). Dans ce cas, vous êtes assurés dès le règlement du 1er acompte.

Paielements:

- **Premier acompte de 200 € à l'inscription avant le 20 octobre 2024.**
- **Deuxième acompte de 200€ avant le 15 décembre 2024**
- **Troisième acompte de 200€ avant le 15 février 2025**
- **Dernier versement 300€ ou 310€ et assurances facultatives le cas échéant avant le 30 mars 2025.**
- **Un document contractuel vous sera remis à l'inscription définitive.**
- C.G.V. consultables sur le site SAR (Infos diverses/Infos Voyages).
- Tous les règlements doivent être faits à l'ordre de Saintonge Aunis Randonnées.

Conditions d'annulation:

- Pré inscription:

Si liste d'attente, le participant annulant son séjour est remboursé par le club après que son remplaçant se soit inscrit et réglé son séjour au club.

Si pas de liste d'attente:

- Annulation avant le 15 février 2025: 200 € sont conservés sur l'acompte versé.
- Annulation entre le 15 février et 30 mars 2025: 400 € sont conservés sur l'acompte versé.

- Inscription définitive après le 30 mars 2025

En cas d'annulation la totalité des sommes versées est conservée, sauf s'il y a une liste d'attente (idem pré-inscription).

Si le participant a souscrit une assurance annulation (Voir conditions sur document Groupama : site SAR Infos Diverses/Infos Voyages) il sera remboursé par celle ci après constitution du dossier.

En cas de règlement par carte bancaire, le participant constitue un dossier auprès de sa banque pour obtenir un remboursement.

Dans les deux cas: la cotisation UEIT (7€) et la cotisation assurance ne sont pas remboursées.

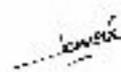
Recommandations:

Il convient d'être attentif aux consignes des organisateurs lors de la pratique des randonnées. Prévoir l'équipement de base de la randonnée à la journée: petit sac à dos, 2 litres d'eau minimum, en cas, chaussures de marche, tenues tous temps, jumelles conseillées, répulsifs moustiques, bâtons éventuellement.

A noter que le car sera présent à proximité des lieux des pique-niques sauf J7 car repos obligatoire du chauffeur.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter les organisateurs.

Le co-organisateur,
Jean-Luc LAVOIX



Le 23 sept. 2024

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

Séjour Hauts de France Mai 2025

Nom

Prénoms.....

Nom

Prénoms.....

Montant de l'acompte:

200 €/ personne soit:

Mode de règlement:

- Par chèque à l'ordre de la SAR remis avec ce bulletin.
- Par CB via le site Hello Asso: un lien vous sera communiqué par le trésorier du club.

A remettre exclusivement à :

Lydie & Roger Cantinau

ou

Myriam & Jean-Luc Lavoix

Si envoi postal: exclusivement à Lydie ou Roger Cantinau:

1, rue des Barguenas 17100 Saintes

Au plus tard le 20 octobre 2024